

Le Renfort

La tactique du parti nationaliste est vraiment trop visible. L'Alliance, dans son dernier numéro, la laisse d'ailleurs aisément deviner. Notre confrère avoue sa défaite, mais... il compte que les électeurs Cadurciens voteront au second tour pour ses candidats.

Chacun sait ce qu'il faut penser des carresses de ces patés douces dont les griffes ont été émoussées au bloc républicain.

Personne ne se laissera prendre à ces sournoises avances. Grosse malice que de demander leurs voix aux républicains traités la veille en pires ennemis!

Le parti républicain a fait son devoir le 14 mai.

Confiant dans sa clairvoyance, le Journal du Lot lui avait prédit sa victoire. Nos prévisions ont été pleinement réalisées.

Les chiffres, le nombre des suffrages obtenus par les candidats sont d'une précise éloquence.

Les enseignements du premier tour ont une portée qui n'échappe à personne.

Mais nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit.

Nous faisons de plus fort appel à l'esprit politique de nos concitoyens.

Nous, « l'ardeur politique du premier tour » n'est pas calmée. Elle n'exclut pas plus qu'hier, d'ailleurs, la « réflexion ».

Cahors ne veut, ne peut donner sa confiance à ceux qui ont trahi le parti républicain, ni à ceux qui s'en sont toujours déclarés les adversaires.

Ce n'est pas à droite que se fera demain la concentration.

C'est à gauche!

Il le faut!

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous le déclarons!

Où, notre confrère a raison: « les radicaux pactisent ouvertement avec les socialistes ».

M. Teyssonnères, radical-socialiste, Marmiesse et Dézes sont candidats du bloc; ils sont sur la liste unique.

Ces deux derniers sont les représentants du parti socialiste. Ils sont bien connus pour leur parfaite honnêteté personnelle, la loyauté de leurs convictions, leur désir, leur volonté d'étudier avec calme, conscience et désintéressement tout ce qui touche aux intérêts de la population cadurcienne.

Voilà les collaborateurs que le parti républicain a le droit et le devoir de donner aux élus radicaux.

Que l'Alliance et les candidats escamotent l'indiscipline et l'excitent dans les rangs des républicains! C'est leur rôle!

Notre succès de dimanche, dit notre confrère, a sa cause dans la « seconde liste », dans la « liste du Bloc ». C'est concut-il, le « renfort », qui manquera demain.

Demain, le renfort, c'est l'union sincère, loyale, avec le parti socialiste.

Le bloc républicain ne perdra pas de vue que la déroute nationaliste est à ce prix.

Le respect de la parole échangée ne coûte pas aux républicains.

Il assurera, il complétera, demain, notre victoire.

Le Journal du Lot.

CORRESPONDANCE

Encore une lettre! La voici: Cahors, 6 mai 1904, A. Monsieur A. C., Journal du Lot, Monsieur,

Nul n'est censé ignorer la loi! C'est pourquoi je vous ai demandé, à titre gracieux, l'insertion de ma seconde lettre.

Elle a été trouvée trop longue! Je vous prie de m'en excuser, en tant que candidat.

Désirez-vous à votre aise; mais que votre scapier ne soit pas enfilé et qu'il sorte de la fabrique: Vérité.

Je vous ai décerné, avez-vous dit, un brevet de courtoisie, avec rappel même.

Vous m'adressez ceux d'honnêteté et de répub. sein (tiède).

Nous sommes quittes. Prière d'insérer et au revoir.

VINCENS.

Encore candidat au ballotage.

Pièces fausses

Il circule dans notre ville des pièces fausses de 10 francs. Ces pièces qui sont à l'effigie de Napoléon III, ne présen-

tent au premier abord rien d'anormal; mais en les examinant attentivement, on voit sur la tête de l'empereur une ligne de cheveux; en outre, la lettre E dans le mot Napoléon est plus grande que les autres lettres du mot.

Syndicat agricole du Lot

Le Syndicat agricole du Lot se réunira samedi 14 mai 1904, à trois heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel de ville de Cahors.

Ordre du jour

Projet de création d'une caisse mutuelle de retraites entre les membres du syndicat.

Viande de boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois d'avril dernier pour la boucherie:

73 bœufs pesant 45,805 kilos; 20 vaches pesant 7,873 kilos; 600 moutons pesant 18,503 kilos; 117 veaux pesant 12,438 kilos; 9 porcs pesant 1,384 kilos; 4 chevaux ou mulets; 1 âne.

Soit au total, 884 animaux de race ou de qualités diverses, pesant, chevaux, mulets et âne non compris, 86,003 kilos, qui ont été livrés à la consommation.

Musique du 3^{me} de ligne

PROGRAMME DES 5 ET 8 MAI 1904. Allegro Militaire, Margis. Rose-Mousse (valse lente), Bosc. Si j'étais Roi (fantaisie), Adam. La Statue (ballet), Rey. La Fille du Tambour-major, Offenbach. Allées Fénelon, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2

Arrondissement de Cahors

Trespoux. — Elections municipales. — La liste radicale a été entièrement élue: c'est une municipalité gagnée.

Montcuq. — Les élections. — Les élections municipales de dimanche ont été, dans tout le canton, un véritable succès pour les républicains. Les quelques sièges qui restent à pourvoir, aujourd'hui, assureront le triomphe définitif des idées républicaines et laiques dans la presque totalité des communes.

Ces élections avaient cette année une importance particulière, puisque nos adversaires cherchaient en certains endroits, à exciter les électeurs au sujet de la fermeture de quelques écoles congréganistes et peine perdue. Dans d'autres communes cette question n'a même pas été agitée dans la lutte électorale, ce qui montre combien dans nos campagnes, on approuve fort la mort de l'enseignement congréganiste; la fermeture de l'école qui n'était, dans la plupart des cas, qu'un ferment de discorde.

Electeurs du canton de Montcuq, vous avez accompli dimanche dernier simplement et bravement votre devoir de républicains; faites de nouveau bloc contre la réaction cléricalo-nationalarde. Aux urnes, aux cris de: Vive la République démocratique et laïque!

Castelnaud-Montratrier. — On nous écrit de Castelnaud:

Les élections municipales ont été dans notre canton, un véritable triomphe pour l'idée républicaine.

A Castelnaud, la liste radicale-socialiste de M. Feyt, maire, conseiller général, a été élue en entier à une énorme majorité.

M. Valmary, notaire, conseiller d'arrondissement, réactionnaire et clérical n'a pu se faire réélire bien qu'ayant posé sa candidature isolée sur un terrain exclusivement personnel. Cet échec est significatif et de très bon augure pour l'élection au Conseil d'arrondissement du mois de juillet.

M. Giles, candidat socialiste ouvrier, combattu avec acharnement par la réaction et battu en brèche par certains républicains rancuneux, a réuni sur son nom isolé 218 suffrages, dans le seul bureau de Castelnaud. Ce succès relatif fait l'objet de tous les commentaires.

A Cézac, tous les conseillers élus sont, à l'exception du maire, d'excellents républicains qui en 1901, votèrent et firent voter à l'unanimité pour l'honorable M. Feyt.

A Flaungac, où des événements récents et très heureux avaient mis fin à de vieilles rivalités personnelles, on aurait pu croire que la réaction n'oserait point relever la tête. Elle a cependant essayé de lutter au dernier moment; des listes cléricales où l'on avait glissé certains noms de la liste du maire, furent distribuées et provoquèrent des protestations immédiates. Le résultat a été magnifique; la liste de l'honorable M. Garrigues a été élue en entier à une très forte majorité.

A l'Hospitalet, la liste républicaine de M. Combes, maire, a été élue à une opposition appréciable. Dans la section de Grandjoulès, et grâce aux efforts de M. Sirven, l'unanimité des conseillers est républicaine.

A Perra, M. Blanc, maire s'est retiré de la lutte. Une liste républicaine a été aussitôt formée et si nos renseignements sont exacts, nous pouvons applaudir à l'élection de MM. Arbouys, Molinier, Pécourt, Lavergne, Planavergne, etc. qui sauront s'entendre, nous n'en doutons pas, avec les conseillers républicains élus de la section de Terry pour mettre à la tête de la municipalité des républicains éprouvés.

A Ste-Alausic, des désordres ont failli se produire pendant la journée du scrutin et surtout à l'heure du dépouillement. La réaction, sous la conduite de l'ancien maire Verdier, a livré un assaut sans précédent à la liste républicaine de M. Ausset, maire. Tous ces efforts cléricaux ont abouti au succès complet de M. Ausset et de ses amis.

A l'unanimité de 131 votants, moins 25 à 30 voix et par 90 listes entières, la section de St-Paul a élu les 8 candidats de la liste républicaine de M. Louis Lacaze, avocat, qui succéda à son père, maire depuis de longues années.

Dans la section de St-Etienne après une lutte très vive, la liste de M. Linon, adjoint républicain, a battu la liste cléricalo-royaliste M. Etienne Deyre, qui sera le seul réactionnaire du nouveau conseil municipal de St-Paul dont il avait rêvé, dit-on, d'être le maire.

Après de pareils résultats nous pouvons affirmer que le canton de Castelnaud-Montratrier, est enfin sorti de l'ornière rétrograde. Les conseils municipaux élus le 14 mai auront à jouer un rôle politique considérable. Elections cantonales du Conseil général et du Conseil d'arrondissement, élections sénatoriales et législatives: avec les élus de dimanche, nous pouvons espérer que notre canton sera désormais à l'avant-garde du progrès et des réformes sociales.

Le citoyen Giles, candidat ouvrier aux élections municipales, adresse aux électeurs la lettre de remerciements suivante:

Citoyens, Je vous remercie des 218 suffrages que vous m'avez donnés librement, malgré la pression éhontée de quelques réactionnaires et d'un gros, gros patron qui se prétend républicain et que les candidatures ouvrières effraient.

Beaucoup d'entre vous, séduits par des paroles mensongères, ont voté contre leur idéal. Je ne leur en garde aucune rancune.

Et il est pénible de voir se renouveler par certaines personnalités heureusement isolées, ces indignes procédés que nous légal l'Empire. Il n'en reste pas moins vrai que le résultat a été superbe. Un souffle d'émancipation s'est manifesté. Augmentons-le encore; en nous groupant, nous serons prêts et forts pour les luttes futures.

Marchons unis, groupés, envisageons sans crainte l'avenir et les choses justes que nous défendons aujourd'hui, au lieu d'être comme le croient les puissants, une chimère, seront sans conteste la vérité de demain.

Encore une fois merci, Vive la République sociale et ouvrière.

M. Sahuc, horloger, qui avait posé sa candidature ouvrière isolée, nous prie d'insérer sa lettre de remerciements aux électeurs:

Chers électeurs de Castelnaud, Je ne puis résister au désir de vous témoigner ma reconnaissance pour les nombreux suffrages que vous avez bien voulu m'accorder dimanche dernier.

Malgré qu'il ne me soit pas permis de poursuivre la tâche que je m'étais imposée dans l'intérêt commun, je suis heureux d'avoir constaté un germe indéfectible d'émancipation sociale.

Je vous remercie du fond du cœur, vous avez agi en citoyens indépendants, en hommes libres, en vrais républicains.

Les résultats de dimanche ne sont pas un échec, au contraire nous pouvons sans fanfaronnerie les qualifier de succès.

Ne faiblissions pas, l'œuvre d'affranchissement que nous poursuivons est trop noble pour ne pas la poursuivre jusqu'à la fin. Persuadons les réfractaires, soyons infatigables, allons de l'avant soutenus par la ferme conviction de travailler pour la liberté, l'indépendance et la République sociale.

A. SAHUC, horloger.

Catus. — Foire du 6 mai. — Cours pratiqués:

Bœufs gras 35 à 38 fr. les 50 kil. poids vif. Moutons 0 fr. 75 à 0 fr. 80 le kilo poids vif. Porcs 50 fr. les 50 kilos poids vifs.

Ces mêmes sortes de bétail d'élevage se sont vendus à des prix au-dessus du pair avec assez d'écoulement. Sous la halle aux grains les 80 litres valaient:

Blé 12 fr. 50. Mais 9 fr. Avoine 6 fr. Pommes de terre 2 fr. 25.

Au marché de la volaille la livre se payait:

Poulets 0 fr. 90. Poultes vieilles 0 fr. 70. Dindes 0 fr. 60. Canards 0 fr. 60. Lapins 0 fr. 30.

Les œufs valaient 0 fr. 50 la douzaine. Les oisons, très nombreux se vendaient à de bons prix de 2 fr. 50 à 4 fr. selon l'âge.

Foire assez importante, malgré le retard des travaux.

Lherm. — Dépouillement mouvement. — Dimanche soir le dépouillement du scrutin a été interrompu par des protestations véhémentes prétendues par des soi-disant bulletins doubles.

Nous ne savons au juste ce qu'il y a de fondé mais il en est résulté une interdiction de poursuivre les opérations imposée par la gendarmerie qui se trouvait sur les lieux, en prévision d'incidents. L'urne a eu les honneurs d'un voyage à Cahors, à cheval comme la vendenne de Marceau ou le dépouillement sera fait incessamment par les soins de la préfecture. Le résultat n'est pas encore connu. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de cet incident.

Salvèzon. — Décidément la section de Salvèzon est entrée carrément dans la voie du progrès. Aux dernières élections législatives, notre député républicain y obtenait une importante majorité. C'était d'autant plus remarquable que depuis fort longtemps, cette bourgade, était à juste titre, le fief électoral de la famille de Valon. L'air manoir est en effet au beau milieu du village, dominant les maisons qui l'entourent comme pour leur inspirer la servitude. Mais cette légende — car c'en est une — se dissipe peu à peu et tombe en désuétude comme les murs de cette construction quasi-moyennageuse subissent passivement les effets du temps.

Pour preuve nous citerons le beau succès obtenu dimanche par les deux candidats républicains de cette section de Catus où malgré la compétition de M. Bonnafous, ancien adjoint réactionnaire associé à M. Henri de Valon, avocat et propriétaire dans ce lieu, M. Rey, cantonnier, a eu le double de voix de ce dernier et M. Borie, tout jeune encore, a dépassé son autre concurrent, passablement vieux dans le métier, d'une dizaine de voix.

Décidément à Catus, où l'on commence à marcher en avant, on se laisse distancer par la section.

Bravo à la sage population de Salvèzon qui a su si bien donner le bon exemple. Continuez à évoluer comme vous le faites, car on saura récompenser vos louables efforts. Un encouragement aussi aux électeurs catussiens.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien me prêter la publicité de votre journal afin de m'élever contre les procédés de certains candidats qu'aucun scrupule n'arrête.

J'apprends trop tardivement que les candidats cléricalo-nationalistes de Courrou, mon pays d'origine, ont osé, dans un but de réclamation électorale, accoler mon nom à côté du leur.

Ils ont voulu peut-être se servir de cette République qu'ils haïssent pour favoriser leur succès.

En tous cas, mon passé républicain proteste énergiquement contre un pareil abus et je tiens à informer mes compatriotes que M. M. Bergogne Adolphe, Bergogne Marcellin et Vassal Germain, n'étaient pas autorisés à se servir de mon nom.

J'ajoute que, si j'avais eu l'intention de solliciter les suffrages de mes concitoyens, je n'aurais pas choisi la liste du grand Bergogne, genre Cavalarié, dont les idées politiques sont en retard d'un siècle.

J'aurais combattu, comme je l'ai toujours fait, à l'ombre du drapeau de la République démocratique. Avec mes remerciements, agréés, etc. ALAZARD Jean, propriétaire à Luzac.

Je ne puis résister au désir de vous témoigner ma reconnaissance pour les nombreux suffrages que vous avez bien voulu m'accorder dimanche dernier.

Malgré qu'il ne me soit pas permis de poursuivre la tâche que je m'étais imposée dans l'intérêt commun, je suis heureux d'avoir constaté un germe indéfectible d'émancipation sociale.

Je vous remercie du fond du cœur, vous avez agi en citoyens indépendants, en hommes libres, en vrais républicains.

Les résultats de dimanche ne sont pas un échec, au contraire nous pouvons sans fanfaronnerie les qualifier de succès.

Ne faiblissions pas, l'œuvre d'affranchissement que nous poursuivons est trop noble pour ne pas la poursuivre jusqu'à la fin.

Persuadons les réfractaires, soyons infatigables, allons de l'avant soutenus par la ferme conviction de travailler pour la liberté, l'indépendance et la République sociale.

A. SAHUC, horloger.

Catus. — Foire du 6 mai. — Cours pratiqués:

Bœufs gras 35 à 38 fr. les 50 kil. poids vif. Moutons 0 fr. 75 à 0 fr. 80 le kilo poids vif. Porcs 50 fr. les 50 kilos poids vifs.

Ces mêmes sortes de bétail d'élevage se sont vendus à des prix au-dessus du pair avec assez d'écoulement. Sous la halle aux grains les 80 litres valaient:

Blé 12 fr. 50. Mais 9 fr. Avoine 6 fr. Pommes de terre 2 fr. 25.

Au marché de la volaille la livre se payait:

Poulets 0 fr. 90. Poultes vieilles 0 fr. 70. Dindes 0 fr. 60. Canards 0 fr. 60. Lapins 0 fr. 30.

Les œufs valaient 0 fr. 50 la douzaine. Les oisons, très nombreux se vendaient à de bons prix de 2 fr. 50 à 4 fr. selon l'âge.

Foire assez importante, malgré le retard des travaux.

Lherm. — Dépouillement mouvement. — Dimanche soir le dépouillement du scrutin a été interrompu par des protestations véhémentes prétendues par des soi-disant bulletins doubles.

Nous ne savons au juste ce qu'il y a de fondé mais il en est résulté une interdiction de poursuivre les opérations imposée par la gendarmerie qui se trouvait sur les lieux, en prévision d'incidents. L'urne a eu les honneurs d'un voyage à Cahors, à cheval comme la vendenne de Marceau ou le dépouillement sera fait incessamment par les soins de la préfecture. Le résultat n'est pas encore connu. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de cet incident.

Salvèzon. — Décidément la section de Salvèzon est entrée carrément dans la voie du progrès. Aux dernières élections législatives, notre député républicain y obtenait une importante majorité. C'était d'autant plus remarquable que depuis fort longtemps, cette bourgade, était à juste titre, le fief électoral de la famille de Valon. L'air manoir est en effet au beau milieu du village, dominant les maisons qui l'entourent comme pour leur inspirer la servitude. Mais cette légende — car c'en est une — se dissipe peu à peu et tombe en désuétude comme les murs de cette construction quasi-moyennageuse subissent passivement les effets du temps.

Pour preuve nous citerons le beau succès obtenu dimanche par les deux candidats républicains de cette section de Catus où malgré la compétition de M. Bonnafous, ancien adjoint réactionnaire associé à M. Henri de Valon, avocat et propriétaire dans ce lieu, M. Rey, cantonnier, a eu le double de voix de ce dernier et M. Borie, tout jeune encore, a dépassé son autre concurrent, passablement vieux dans le métier, d'une dizaine de voix.

Décidément à Catus, où l'on commence à marcher en avant, on se laisse distancer par la section.

Bravo à la sage population de Salvèzon qui a su si bien donner le bon exemple. Continuez à évoluer comme vous le faites, car on saura récompenser vos louables efforts. Un encouragement aussi aux électeurs catussiens.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien me prêter la publicité de votre journal afin de m'élever contre les procédés de certains candidats qu'aucun scrupule n'arrête.

J'apprends trop tardivement que les candidats cléricalo-nationalistes de Courrou, mon pays d'origine, ont osé, dans un but de réclamation électorale, accoler mon nom à côté du leur.

Ils ont voulu peut-être se servir de cette République qu'ils haïssent pour favoriser leur succès.

En tous cas, mon passé républicain proteste énergiquement contre un pareil abus et je tiens à informer mes compatriotes que M. M. Bergogne Adolphe, Bergogne Marcellin et Vassal Germain, n'étaient pas autorisés à se servir de mon nom.

J'ajoute que, si j'avais eu l'intention de solliciter les suffrages de mes concitoyens, je n'aurais pas choisi la liste du grand Bergogne, genre Cavalarié, dont les idées politiques sont en retard d'un siècle.

J'aurais combattu, comme je l'ai toujours fait, à l'ombre du drapeau de la République démocratique. Avec mes remerciements, agréés, etc. ALAZARD Jean, propriétaire à Luzac.

Lanzès. — Elections municipales. — Il résulte du premier tour de scrutin que la situation respective des partis subit peu de modifications dans le canton.

Cras, Nadillac, Senailiac, Blars, Lanzès, Orniac, Lentillac, auront les mêmes municipalités.

A Cabrerets, la forte situation politique de M. Peyrichou, conseiller général, n'est nullement ébranlée par une tentative réactionnaire de la dernière heure.

A St-Martin-de-Vers la municipalité sera républicaine, la liste de M. Pradié ayant écarté la liste réactionnaire.

A St-Cernin, le Conseil municipal est renouvelé presque en entier; mais la politique n'y est pour rien. La municipalité sera toujours républicaine.

A Sauvillac, la situation est encore incertaine, mais le scrutin de ballottage semble devoir donner la majorité aux républicains.

A Sabadel, par exemple, la liste réactionnaire-cléricale Bastide-Massip a été élue toute entière. On dirait que cette pauvre commune a été terrorisée par le comité Magne. Les républicains devront attendre 4 ans une revanche qui ne peut leur échapper.

Lanzès. — Elus: MM. Delfour, maire. Pignaniol, adjoint. Lacaze, conseiller sortant. Pouljade, Delau, Do, Cassayre, Couderc, fils, propriétaire à Bourbons, Richard, boucher.

Mes chers concitoyens, Dimanche dernier, vous avez fait votre devoir, vous avez été à la bataille unis et disciplinés; malgré une campagne acharnée menée contre moi depuis quelques temps, surtout à la dernière heure, vous m'avez de nouveau fait votre élu; je vous en remercie.

Je n'ignorais pas, mes amis, que la lutte serait chaude à Lanzès, mais conscient d'avoir fait mon devoir, pendant les 4 dernières années, je savais pouvoir compter sur vous.

J'ai fait appel à votre bon sens, à votre républicanisme, à votre union. Je vous disais de voter, sans haine, sans vengeance, sans parti pris. Vous m'avez écouté, vous avez ainsi déjoué le plan de ceux qui désiraient mon échec; croyez mes chers amis, que j'en suis particulièrement touché et que je vous en remercie sincèrement. Mes chers concitoyens, Dimanche, vous avez fait votre devoir, il nous reste à nous, vos élus, à faire le nôtre. Quant à moi, je ne veux plus me rappeler, les manœuvres plus ou moins louches ourdies contre moi. Je ne veux conserver aucune haine, aucun ressentiment, contre ceux qui ont fait campagne contre moi. J'ai un autre devoir à remplir, c'est de défendre de mon mieux, les intérêts de la commune, je n'y failirai pas. Je savais que je pouvais compter sur vous, à votre tour, mes amis, vous pouvez compter sur moi. Alcide DELFAU, Huissier, Conseiller municipal.

Républicain sincère, M. Masquarène, depuis le peu de temps qu'il était à Lanzès, — 6 mois à peine — avait su s'attirer l'estime et la sympathie de toute la population. Tous nos vœux accompagnent M. Masquarène et sa famille dans sa nouvelle résidence. A. D.

Sabadel-Lanzès. — MM. Massip et Bastide, bonapartistes cléricaux triomphent sur toute la ligne. Sabadel se rejette dans la réaction d'où il était sorti par intervalles.

Il n'y a pas au fond de la Bretagne de plus farouches chouans que dans cette petite bourgade où l'incurie de l'administration municipale est légendaire.

On dirait que les habitants de Sabadel ont un bandeau sur les yeux et que, malgré l'effort du parti républicain, le progrès leur fait peur.

Bastide, Massip et Blanc ont osé écrire leur profession de foi les lignes suivantes: « D'autre part, vous voyez comment leurs amis (les républicains) respectent vos droits de père de famille et votre liberté de conscience. Il n'est pas jusqu'à votre église, embellie par vous à grands frais, qu'ils ne menacent de transformer, par la dénomination du Concordat, en lieu de réunions publiques ou en salle de bal ».

Quant on formera le dossier politique de M. Massip, le maire de demain, on n'aura qu'à y ajouter sa profession de foi de 1904 et inscrire dessus: Maire républicain.

Nous ne désespérons pas de voir alors M. Massip faire revenir les ministres protestants et demander à ses nouveaux amis de convertir l'église en temple luthérien.

Quoi qu'il en soit, nous allons voir à l'œuvre pendant 4 ans, nos douze édiles. Qu'ils réalisent seulement la moitié de ce qu'ils ont promis et nous les tiendrons quittes du reste.

Trop fière pour demander la moindre subvention, ils vont faire des prodiges, en réduisant les impôts et en améliorant les services communaux.

Nous suivrons d'un oeil vigilant l'administration du triumvirat et ses piroquettes politiques et religieuses, et nous tiendrons les électeurs au courant des progrès réalisés.

A l'ouvrage, messieurs. SAUZET. — Foire. — Le maire de la commune de Sauzet a l'honneur d'aviser le public, que la foire du mois de mai sera tenue le mercredi 11, à cause de la fête de l'Ascension.

Puy-l'Evêque. — Arrêté du Maire. — Le maire de Puy-l'Evêque vient de prendre l'arrêté suivant:

Vu: 1° Les dispositions de la loi du 5 avril 1884, articles 94 et suivants; 2° Celles de la loi des 16-24 août 1790, sur l'organisation judiciaire; de la loi des 19-22 juillet 1791, sur l'organisation de la police municipale; de la loi du 28 septembre-6 octobre 1791, sur la police rurale; enfin, celles du livre IV du code pénal, concernant les conventions de police et des peines;

Considérant: Que l'intérêt de la population exige que les marchés de denrées et comestibles soient ouverts directement au public et réglementés; Que les intermédiaires, revendeurs et revendeuses font augmenter sensiblement le prix des denrées,

Article 1^{er}. — Le marché se tiendra à la halle, au marché-couvert, sur la place du Taulier et le long du chemin de grande communication numéro 44, à partir de la maison de M. Denugues jusqu'à la maison de Mme veuve Vayssié, près la place de la Mairie.

Article 2. — Les denrées et comestibles ne pourront être apportés par les forains au domicile des commissionnaires, revendeurs et revendeuses, qu'après avoir été apportés sur le lieu du marché.

Article 3. — Les denrées et comestibles seront mis en vente, sur la place du Marché, tous les jours à partir de 7 heures du matin.

Après 9 heures du matin, les vendeurs resteront libres de pouvoir achever de vendre leurs comestibles en ville. Les jours de foire, ils ne pourront vendre que sur la place du Marché.

Article 4. — Il est expressément défendu aux commissionnaires, revendeurs et revendeuses, d'aller pour les achats à la rencontre des vendeurs de denrées et comestibles et même de paraître et circuler sur le marché, savoir: Les jours de foires avant 11 h. 1/2 du matin. Les autres jours avant 9 h. 1/2 du matin.

Les conventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Le maréchal des lois, commandant la brigade de gendarmerie de Puy-l'Evêque et tous les agents de police, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

L'AMOUR et l'ARGENT

PAR

Jules de GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

Que l'amour lui-même cède le pas. Des accès de rage s'emparaient du jeune soldat. Il ne songeait à rien autre qu'à solliciter un congé, à partir pour Paris, à aller provoquer ce Le Lourdel, à lui demander pourquoi il lui enlevait sa fiancée, et à le tuer comme un misérable s'il ne cessait pas sur l'heure ses visites à l'hôtel de Grandvilliers.

Après avoir roulé dans sa tête d'insensés projets de vengeance, Achille se sentit un peu calme, plus raisonnable. Il n'avait cependant pas abandonné l'idée d'aller à Paris. Il souffrait trop. Il voulait savoir ce qui se passait, voir Jeanne et apprendre de sa bouche même ce qui avait motivé le terrible billet d'Annette qui n'avait sans doute pas été envoyé à son insu. Pour partir, il fallait une permission, et c'était difficile. On n'en accordait guère, mais Achille était si pres-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

sant, si éloquent, il avait tant de douleur peinte sur sa figure que son colonel en fut touché. Il lui donna quarante-huit heures... Quarante-huit heures ! C'était le salut. Le vicomte se jeta dans le premier train en partance. C'était l'express. Il trouvait qu'il allait comme un escargot, et il ne quitta pas la portière de tout le trajet, semblant activer la marche de la locomotive de toute son impatience. A dix heures du soir il descendit à la gare Saint-Lazare. De terribles événements financiers s'étaient passés depuis le départ du vicomte de Montbrison. Un effondrement épouvantable s'était produit à la Bourse. Tout l'édifice de hausse, laborieusement échafaudé depuis plusieurs mois, croulait à la fois. Le marché était aux abois. On voyait des valeurs affolées perdre trois cents et six cents par heure. Le baron de Grandvilliers, très engagé suivant les conseils de Le Lourdel sur les valeurs à la mode, était accouru perdu dans des transes terribles, rue Sainte-Anne. Il trouva le banquier aussi calme que d'ordinaire, assis dans son cabinet faisant sa correspondance. Il semblait étranger à tout ce qui se passait, sur rien connaître à cet effroyable effondrement. Cette tranquillité rassura un peu le baron. — Eh bien ! demanda-t-il d'une voix encore étranglée pourtant par l'an-

goisse. Le Lourdel posa sa plume sur le bureau, et sans paraître remarquer le visage bouleversé de son visiteur : — M. le baron vient voir combien il perd, dit-il avec un flegme qui fit tressaillir Grandvilliers. — En effet... balbutia ce dernier, qui sentait des gouttes de sueur froide perler à ses tempes... J'étais beaucoup engagé sur la Fusion, et je crains que vous n'avez pu... du reste vous n'aviez pas d'ordres. — Oh ! j'aurais bien agi sans ordres, répliqua Le Lourdel, si j'avais été prévenu à temps, malheureusement il était trop tard. — Ainsi, vous n'avez pu me dégager ? demanda le baron d'une voix tremblante d'anxiété. — Impossible ! je perds moi-même deux millions. Le gentleman était devenu livide. — Deux millions, bégaya-t-il. — Deux millions, ni plus ni moins, dit Le Lourdel, toujours impassible. Heureusement, on a des ressources et on ne sautera pas cette fois encore... Il me reste cinq millions, dont trois à l'abri. Sacrés, ceux-là. Les deux autres me serviront de projectile et je descendrai dans l'arène à tout tour... avec eux... Nous verrons bien qui rira le dernier... Quel branlebas et quelle revanche ! Le baron sentait ses cheveux se dres-

ser sur son crâne. Si Le Lourdel perdait deux millions, combien perdait-il lui. Le banquier parut s'apercevoir seulement de ses inquiétudes. — Mais je parle de mes affaires. Vous aimeriez mieux sans doute connaître les vôtres, quoiqu'il soit difficile d'être fixé complètement. La valeur s'élève à peu près comme une carpe dans une poêle. Elle va remuer encore quelque jours ainsi. Elle fera quelques efforts, comme le poisson pour sortir de la friture ; pour moi elle n'en sortira pas. Dès aujourd'hui elle est cuite et bien cuite. Mais ce n'est que le jour où elle ne bougera plus du tout qu'on pourra savoir où on en est... Néanmoins, je vais vous donner un aperçu de votre situation d'après les derniers cours. — Je vous en prie, fit M. de Grandvilliers, qui commençait à y voir trouble et qui sentait de sinistres bourdonnements à ses oreilles. Le Lourdel, toujours calme, presque narquois, frappa sur un timbre. La porte de derrière s'ouvrit. Le secrétaire entra. — Madeline, fit le banquier, voulez-vous avoir l'obligeance de faire relever le compte de M. le baron de Grandvilliers au cours de clôture... Voue me l'apporterez. — Oui, monsieur. Madeline disparut. Un silence de quelques minutes se fit, un silence qui

semblait mortel au baron. Le Lourdel l'épouvantait. Il ne pouvait pas croire qu'il avait à ses côtés un homme qui avait perdu deux millions en quelques heures. Le banquier avait donc bien espoir de les rattraper pour demeurer aussi tranquille ! Grandvilliers ne se sentait pas les mêmes ressources. Sa ruine était définitive. Il ne lui restait pas de projectiles, à lui, pour essayer de prendre sa revanche, comme le disait Le Lourdel. — Ainsi, vous croyez, balbutia-t-il, pour rompre le silence, ce silence froid qui l'obsédait, qu'il n'y a plus d'espoir ? Le banquier se retourna, la plume en l'air : — Pas l'ombre, dit-il nettement. — Que faire ? murmura le baron. — Rien... attendre. — Si on essayait cependant de se dégager avec de la perte... — Impossible ! fit Le Lourdel de sa voix tranchante. A aucun prix on ne voudra de la valeur maintenant. C'est fini ; l'ouvrage est toisé. Je connais mon marché. Vous offririez de l'argent avec, qu'on n'en voudrait pas. On se méfierait. — Que de ruines ! murmura le gentilhomme. — Ah ! oui, c'est du joli, dit le banquier. La porte du cabinet s'était ouverte. Madeline tendit à Le Lourdel un pa-

per long, couvert de chiffres, dont la vue fit passer un frisson dans le dos du baron. Le Lourdel y jeta les yeux ; puis sans sourciller, de l'air indifférent dont il aurait annoncé à son client la nouvelle la plus insignifiante : — Monsieur le baron perd à l'heure actuelle sept cent cinquante mille trois cent trente-trois francs trente-trois centimes. Les yeux du baron s'écarquillèrent démesurément. Sa bouche s'ouvrit, mais aucun son n'en sortit. Le banquier lui passa le terrible compte. Il le prit et n'y vit rien... Des pointes de feu dansaient devant ses yeux. Il lui semblait que le sol s'effondrait. Le Lourdel l'examinait avec curiosité, un sourire sardonique plissant ses lèvres. Madeline qui n'avait jamais deux francs pour son dîner, ne paraissait pas touché le moins du monde par cette perte. Il restait immobile près des deux hommes, avec son visage pâle et placide. Le baron s'était levé. — Sept cent cinquante... bégaya-t-il, je suis perdu... C'est tout ce que je possède ! C'est-à-dire que s'il fallait vendre demain !... (A suivre.)

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

PREMIER ÉPISODE

LE MOULIN GALANT

IX

La Fièvre

Hector se faisait vis-à-vis d'eux, beaucoup plus malade qu'il ne l'était réellement, Gontran seul fut la dupe de ce manège, sur lequel le banquier était édifié. Comme on le pense bien, Hector n'avait rien dit de son amour et de ses projets au noble Gontran, dont il connaissait les principes sévères et loyaux. Toute la lutte était donc restreinte entre la meunière et le blessé. Il y avait bien un troisième combattant que l'on ne peut jamais vaincre, l'amour, et un quatrième inexorable, la fièvre. Lorsque le docteur vint, deux jours après, il fut fort surpris de trouver la fièvre revenue au chevet du blessé. Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

Il n'y comprenait rien. Suzanne étant sortie, il fit demander M. Chopin, et lui recommanda d'avoir grand soin d'Hector, qui allait être en proie à une crise nouvelle et imprévue. Le brave meunier, qui avait trouvé tout naturel que sa femme vint soigner le blessé, attribua à l'abandon dans lequel elle le laissait depuis quelques jours ce retour subit du mal. — Il est mal soigné par la domestique, dit-il à sa femme aussitôt qu'elle fut revenue ; il est urgent que tu reprennes tes fonctions là-haut. Suzanne ne pouvait faire d'objections à la volonté de son mari. La question de convenance avait été écartée dès le début de la maladie par elle-même. Elle ne pouvait non plus dire à son mari le véritable motif qui seul devait l'empêcher de voir Hector ; ou plutôt elle aurait pu le dire, mais une secrète honte la retenait. La jeune femme avait pris plaisir d'abord à soigner Hector, elle n'avait vu aucun danger à se faire aimer du jeune homme, mais soudain l'amoureux devenait exigeant et elle était rentrée en elle-même. Aimait-elle donc de son côté ? Elle se ré pondait oui, sans doute, et c'est ce qui l'avait effrayé. Elle crut qu'il suffisait de ne plus entrer dans la chambre du blessé pour

l'oublier, et surtout pour être oubliée de lui. Erreur ! son absence excitait le malheureux jeune homme, qui se laissait mourir de faim. Pour elle, depuis trois jours, elle ne sortait qu'à lui ; elle allait, venait, sortait, mais le souvenir d'Hector agonisant la poursuivait partout. Que faire ? Cependant qu'allait-elle dire à Hector ? Sa présence n'était-elle pas un aveu de faiblesse ? Que répondre s'il lui parlait à nouveau de son amour ? Elle ne voulait pas penser à tout cela. Cédant au désir de François et un peu à celui de son propre cœur, elle dit ce mot des faibles : — C'est la fatalité ! Elle fut surprise de la pâleur et de la surexcitation d'Hector. Le jeune homme était amaigri par la maladie, et ses yeux avaient un regard brillant allumé par la faim. A l'approche de Suzanne il ne tourna pas la tête. La jeune femme s'arrêta, puis, d'une voix qu'elle essayait de rendre calme. — C'est moi ! dit-elle. Quels mots pouvaient valoir ces deux mots pour Hector ? Il leva les yeux et vit le gracieux visage de Suzanne. Il dit deux mots à son tour, deux mots qui peignaient les souffrances endurées et qui étaient un vif reproche.

— J'ai faim ! Suzanne appela la bonne, et dix minutes après elle tenait un bol de bouillon, et le faisait prendre au malade. — Ce soir, dit-elle, je reviendrai. Le soir, seconde visite, second bol. Le lendemain, Hector était déjà mieux. Il demanda un potage. Suzanne le lui apporta. — Vous m'aimez donc ? lui dit Hector en lui pressant doucement la main. — Je n'ai pas voulu causer votre mort, répondit la jeune femme, voilà tout. — Pour cela seulement ? — Sans doute. — Vous êtes donc insensible ? — Je vous en prie, ne parlons plus de cela, je serais obligée de me retirer. — Vous avez raison, dit Hector, et moi de reprendre mon jeûne. Laissez-moi croire, au moins, que je ne vous suis pas indifférent. — Je le veux bien si vous êtes raisonnable. — Je le serai. — Vous me le promettez, plus de baisers, plus de déclarations, plus d'amour. — Plus rien ! dit Hector, mais venez. Au fond, le jeune homme n'avait pas envie de recommencer à se laisser mourir de faim. Suzanne, convaincue qu'il le ferait si elle l'abandonnait encore avait choisi un moyen neutre. Hélas ! elle ignorait, l'imprudente, que

ce qu'il y a de plus dangereux entre deux cœurs qui s'aiment, c'est le silence. Pendant deux jours, le pacte fut fidèlement exécuté. Pas un mot ne fut prononcé par Hector ou par Suzanne, mais les soupirs furent suivis de regards, et les regards de soupirs. Le docteur se doutait-il de la vérité ? Les médecins lisent quelquefois mieux dans les cœurs que dans les maladies. Hector voyait bien que Suzanne ne continuait le silence que par amour-propre, et qu'un jour viendrait où elle ne se fâcherait plus de ce qu'il avait à lui dire. Il manquait simplement une occasion, mais l'occasion ne pouvait manquer longtemps. Hector avait le temps d'attendre, et l'occasion se présenta. Il s'agissait du départ de Gontran et de M. Rupert. Le banquier retournerait à Paris où ses affaires l'appelaient, et aussi pour préparer splendide son mariage avec Lucienne. Gontran, qui devait partir dès le troisième jour de son arrivée, était resté sous le prétexte de la santé d'Hector. Le meunier, qui avait affaire à Paris, profitait du départ de ses hôtes pour les accompagner. Suzanne était donc seule au moulin avec Hector. Cette journée elle la redoutait et la

souhaitait tout à la fois. Disons qu'elle avait cherché à retenir son mari, mais François lui avait répondu : — Si tu t'ennuie, tu causera avec M. Favrol, je reviendrai ce soir. Cependant, elle ne monta voir le blessé qu'après le déjeuner. — Je vous croyais partie avec eux, dit-il. — Non, dit Suzanne, je vous en aurais prévenu. — Vraiment ! — Dame, pour que vous ne refusiez pas votre dîner. — Méchante ! Elle ne répondit pas. Alors Hector tira le fameux ruban bleu de sa couverture où il le cachait et se prit à y poser ses lèvres. — O mon ruban, dit-il, je t'aime, toi, et tu me permets de te le dire, tu ne t'enfus pas à ma voix. Il regarda Suzanne, elle souriait. Hector crut que c'était une approbation, mais la meunière, devinant sa pensée, dit vivement : — Je ris de votre folie. — Vous riez, fit Hector sérieusement, et vous avez tort. Tenez, je veux vous dire ce qui s'est passé en moi pendant le délire, et je suis certain que vous ne rirez plus. (A suivre.)

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

FÊTE DE L'ASCENSION

12 MAI 1904

Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour

A l'occasion de la fête de l'Ascension 1904, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du mardi 10 au lundi 16 mai inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du mardi 17 mai.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 17 mai.

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. n° 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Douarnenez, Poul-Abbé, Châteaulin.

Durée : 50 jours

Prix des billets aller et retour : 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré au départ de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire de voyage d'excursion indiqué ci-dessus et inversement de Savenay ou de tout autre point situé sur ledit itinéraire à toute station du dit réseau, les billets spéciaux de 1^{re} et de 2^e classes réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet.

EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré, pendant toute l'année, des billets de voyage circulaire de 1^{re} et de 2^e classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Paris, Montargis via Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Sévérac-le-Château, Rodez, Figeac, Brive, Limoges, Vierzon, Paris.

1^{re} classe : 118 fr. — 2^e classe : 83 fr. Paris, Montargis via Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse, Montauban, Bive ou Toulouse, Capdenac, Brive, Limoges, Vierzon, Paris.

1^{re} classe : 130 fr. — 2^e classe : 93 fr. Paris, Vierzon, Limoges, Brive, Figeac, Rodez, Sévérac-le-Château, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau ou Saucières ou Comberdonna ou le Vigan, Nîmes, Tarascon, Lyon, Dijon, Paris.

1^{re} classe : 136 fr. — 2^e classe : 96 fr. Figeac, Neussargues, Garabit, Toulouse, ou Capdenac, Rodez, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse.

1^{re} classe : 64 fr. — 2^e classe : 47 fr. Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ. NOTA. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés. Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BIJETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

VALIDES PENDANT 33 JOURS. Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après : Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo), Saint-Gildas-de-Ruiz, Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-

Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimper (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

HISTOIRE DE FRANCE

depuis les Origines jusqu'à la Révolution PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. ERNEST LAVISSE

Viennent de paraître : Tome VI, 1^{re} partie (Fascicule II) LA RÉFORME ET LA LIGUE L'EDIT DE NANTES (1559-1598) Par M. J.-H. MARIÉJOL Professeur à l'Université de Lyon L'Histoire de France sera publiée en 72 fascicules d'environ 96 pages chacun, à 4 fr. 50 le fascicule.

LES LECTURES

LA SEMAINE

LA MOINS CHÈRE LA PLUS AMUSANTE LA PLUS LITTÉRAIRE LA PLUS ARTISTIQUE DES REVUES ILLUSTRÉES POUR LA FAMILLE

EN VENTE PARTOUT 15 c nimes le numéro Numéro spécimen envoyé gratis et franco sur demande LIBRAIRIE GÉNÉRALE 4, RUE DANTE, 4 PARIS (V^e)

AU CACHET

Librairie — Papeterie — Musique — Pianos

Madame LOUIS-CAZES Boulevard Gambetta, 36, CAHORS Fournisseur des Ponts et Chaussées et des Administrations Articles de Bureau, de dessin, de peinture. — Cartes postales (nouvelle édition). PAPETERIE RICHE — FANTAISIES MAROQUINERIE — MUSIQUE INSTRUMENTS — ÉDITIONS — MÉTHODES SOULÈGES

Seule dépositaire du soufre populaire E. VAN DE VELDE Registres et Extraits des délibérations des Conseils municipaux

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR Inventeur breveté S. G. D. G. — Patented en France, Angleterre, Belgique CAHORS, Bd Gambetta, CAHORS Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS contre les Pellicules et la chute des Cheveux. — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

BOURGET DENTISTE

9 — RUE DULYCÉE — 9 SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée. Tous les travaux sont garantis sur facture Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs GRANDE BAISSE DE PRIX

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA Monsieur L. Maury, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de médecine de Paris et de l'École dentaire de France. Monsieur L. Morand, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine et de l'École Dentaire de Bordeaux.

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h Travail parfait et entièrement garanti

A LOUER

GRANDS ATELIERS

AVEC OU SANS FORCE MOTRICE S'adresser à l'usine du Pont Valentré, CAHORS.

Anti-Anémique de J. Filhol

Le flacon 1,25 | AU CITRO-PHOSPHATE DE FER | Le flacon 1,25

De longues années d'expérience garantissent son efficacité certaine dans l'Anémie, Chlorose, Leucorrhée ou Pertes Blanches. Peut être employé par les personnes les plus délicates.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DEPOT ET PREPARATION : PHARMACIE NORMALE, Placé des Petites-Bougeries, CAHORS P. ORLIAC, Pharmacien de 1^{re} classe, gendre et successeur.

Bulletin d'Abonnement au « Journal du Lot »

Pour s'abonner, il suffit de détacher ce bulletin — après l'avoir complété et signé — et l'envoyer à l'administration du journal, 1, rue des Capucins, Cahors, sous enveloppe affranchie.

demeurant à

déclare souscrire à un abonnement d'un an, à dater du

Le sousigné s'engage à payer la somme de neuf francs contre un mandat qui sera recouvré par les soins de l'Administration des Postes, quelques jours après la souscription (onze francs pour les départements non limitrophes).

Signature et adresse de l'abonné

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h. 69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.